

AU JOUR LE JOUR



La rue Saint-Georges en 1912.

À L'INTÉRIEUR

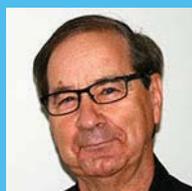
2

Exposition d'histoire à Dorval
par un membre de la SHLM

4

Soutien des élus dans la
mission de la SHLM

BULLETIN DE LA SHLM | VOLUME XXIX, NUMÉRO 4, AVRIL 2017



LE MARDI LE 18 AVRIL

À 19 H 30

CONFÉRENCE DE LA SHLM

LA PRAIRIE, 350 ANS D'UNE RICHE HISTOIRE

par Monsieur Gaétan Bourdages

Il aura fallu trois siècles et demi à La Prairie pour franchir les étapes qui ont mené de la mission amérindienne des origines à la municipalité d'aujourd'hui. Cette histoire vaut d'être racontée et son récit devrait susciter chez l'auditeur tant la fierté de son appartenance que le désir d'en connaître davantage.

Les conférences de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine ont lieu à l'étage du 249, rue Sainte-Marie à La Prairie. Elles débutent à 19 h 30. Entrée libre pour les membres, 5 \$ pour les non-membres.

Renseignements au 450-659-1393.

EXPOSITION D'HISTOIRE À DORVAL PAR UN MEMBRE DE LA SHLM



Par François-B. Tremblay

Musée d'histoire et du patrimoine de Dorval.
La cour arrière donne sur le lac Saint-Louis.

La plupart des membres de la SHLM me connaissent comme étant celui qui réalise la mise en page du bulletin *Au jour le jour* depuis septembre 2008. J'ai une très mauvaise mémoire des dates et j'aurais fait un piètre historien, mais je m'intéresse depuis l'enfance à l'histoire, et plus particulièrement à la façon dont l'humanité vit au quotidien : ses objets, ses outils, ses moyens de transport, son alimentation, sa langue, enfin, tout ce qui fait partie de la vie courante.

Mon métier, celui de designer graphique, me permet de m'intéresser à une variété de sujets, mais surtout, il me permet d'aider à retransmettre les connaissances de gens qui savent. Mon travail, c'est de rendre ce savoir intéressant.

En 28 ans de carrière, j'ai eu la chance de réaliser des milliers de projets, mais j'ai toujours rêvé de participer à

l'élaboration d'une exposition dans un musée. Le monde muséal est assez hermétique, quelques entreprises se partagent la quasi-totalité des projets et j'avais fait une croix sur la possibilité de travailler sur une exposition jusqu'à ce que le Musée d'histoire et du patrimoine de Dorval me confie le mandat de faire le design de l'exposition « Vivre à la victorienne, une question d'étiquette ».

J'avouerai candidement que je ne connaissais de Dorval que son aéroport et que je n'avais aucune idée que cette ville avait son propre musée. Et quel musée! Situé aux abords du lac Saint-Louis, celui-ci est logé au sein d'une construction ancienne qui a été rénovée avec goût et à laquelle on a ajouté des extensions afin d'en agrandir la superficie d'exposition. Le musée présente une exposition permanente dynamique et fort intéressante, ainsi que quelques expositions temporaires.

Le sujet de l'exposition me convenait totalement. J'ai beaucoup lu sur l'époque victorienne telle que vécue au Canada, et il faut savoir que Dorval était à cette époque une zone mixte de villégiature



À gauche : une des salles de l'exposition permanente. À droite : vue sur une partie de l'exposition «Vivre à la victorienne, une question d'étiquette ».



Soirée du lancement.



pour les familles fortunées, majoritairement anglophones, et les familles des agriculteurs, plus modestes. L'esprit d'innovation de la période industrielle, allié au style flamboyant et souvent chargé de cette époque, s'est incarné de façon ostentatoire chez les villégiateurs.

L'extraordinaire équipe du musée, dirigée par Madame Sara Giguère, a préparé la recherche, choisi et déniché les artefacts présentés et rédigé les textes qui mettaient en évidence les différents aspects du quotidien des villégiateurs et des agriculteurs.



Armés de ces précieux contenus, mon équipe et moi avons à notre tour fait des recherches graphiques poussées afin de bien saisir l'essence de cette époque folle de textures, de tapisseries et de motifs élaborés. Nous avons décidé de conserver certains éléments de ce style, notamment la palette de couleurs, riche et sombre, les textures détaillées et les polices de caractères populaires à cette époque où les presses permettaient davantage de liberté dans le dessin des caractères. Nous avons cependant décidé de ne pas utiliser tous ces attributs graphiques en même temps : l'époque victorienne n'avait pas peur d'en faire trop et de permettre que se côtoient plusieurs motifs et textures chargées qui se disputent notre attention. Une exposition se doit d'être lisible et nous voulions nous assurer que la qualité de la recherche et des textes soit mise en valeur.

Nous avons opté pour de généreuses murales imprimées qui habillent les murs de l'exposition. Cinq thématiques ont été exprimées en autant de tableaux :

le contexte historique, l'alimentation, les vêtements, les loisirs et les transports.

Nous avons intégré à ces murales des photographies d'époque, certaines de photographes locaux, et d'autres, superbes, de William Notman. Nous avons également eu le bonheur de travailler avec Monsieur Donald Caron, qui a illustré fidèlement des personnages habillés dans de magistrales tenues victoriennes et dans un style évoquant la gravure, un art tout indiqué pour la reproduction sur presse à cette époque.

L'exposition a été lancée dans le cadre des activités du 125^e de la ville de Dorval (tout le monde ne peut pas avoir 350 ans), et j'ai eu la chance de rencontrer le maire de la ville qui, tout comme notre maire, est attaché à l'histoire, ainsi que plusieurs membres de la Société historique de Dorval.

Vous pouvez visiter cette exposition jusqu'au 16 juillet 2017. L'entrée est



gratuite et le musée est ouvert du jeudi au dimanche, de 13 h à 16 h 30.

MUSÉE D'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE DORVAL

1850, chemin du Bord-du-Lac, Dorval
514 633-4314



Dans l'ordre habituel: Jean-Pierre Labelle (trésorier), Jean L'Heureux (bénévole), Donat Serres (maire de La Prairie), Stéphane Tremblay (président), Anne-Marie Gohier (bénévole), Johanne Doyle (coordonnatrice) et Danielle Simard (archiviste)

SOUTIEN DES ÉLUS DANS LA MISSION DE LA SHLM

Par Stéphane Tremblay



Dans l'ordre habituel: Donat Serres, maire de La Prairie, Richard Merlini, député provincial et Stéphane Tremblay, président de la SHLM

La municipalité de La Prairie nous remet annuellement cette somme depuis plus de quinze ans à la suite des démarches entreprises par le président de l'époque, Monsieur René Jolicoeur, pour embaucher une coordonnatrice et assurer l'ouverture de nos bureaux durant la saison morte.

Le 7 mars dernier, nous avons été invités par le député de la circonscription provinciale de La Prairie, Monsieur Richard Merlini, à une cérémonie protocolaire qui s'est déroulée à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de La Prairie. Durant cette cérémonie, Monsieur Merlini a remis à la ville de La Prairie et à la SHLM une copie certifiée de la déclaration lue le 8 février dernier à l'Assemblée nationale afin de souligner les 350 ans de la municipalité de La Prairie. Monsieur Merlini nous a également soutenus financièrement l'année dernière dans le projet 1691 (commémoration des 325 ans de la bataille de La Prairie et prospection archéologique en collaboration avec le Musée d'archéologie de Roussillon).

Finalement, Monsieur Jean-Claude Poissant, député de la circonscription fédérale de La Prairie, commanditera notre exposition estivale qui sera consacrée au 350^e anniversaire de La Prairie. La SHLM est très reconnaissante du soutien des élus des différents paliers de gouvernement et les remercie de lui permettre de réaliser sa mission.



AU JOUR LE JOUR

Éditeur

Société d'histoire de
La Prairie-de-la-Magdeleine

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS:

Coordination

Johanne Doyle

Rédaction

François-B. Tremblay
Stéphane Tremblay

Révision linguistique

Stéphanie Guérin

Design graphique

François-B. Tremblay
www.bonmelon.com

Impression

SHLM

Siège social

249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec), J5R 1G1

Téléphone

450 659-1393

Courriel

info@shlm.info

Site Web

www.shlm.info

Les auteurs assument l'entière
responsabilité de leurs articles.